

Objectifs et contenu de la formation

Vous êtes un agent de la fonction publique d'Etat, de collectivité territoriale ou hospitalière en charge d'opérations de bâtiment, de gestion patrimoniale ou de politiques d'achat ? Vous êtes maître d'ouvrage engagé dans de grands projets de rénovation immobiliers ? Vous êtes opérateur privé travaillant auprès d'acteurs publics ? Cette formation est faite pour vous !

Ce parcours complet de 6 jours a été conçu par l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) et la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP) afin de vous accompagner dans vos projets et vous permettre :

- D'acquérir de nouvelles connaissances juridiques et réglementaires ;
- De mieux situer et appréhender votre rôle afin de cadrer au mieux vos projets bâtimentaires ;
- De développer de nouvelles compétences en termes d'analyse, de contractualisation et de suivi des démarches d'externalisation de la maîtrise d'ouvrage ;
- De bénéficier de retours d'expérience de la part d'interlocuteurs expérimentés.



Dans un format mêlant le distanciel et le présentiel, la théorie et la pratique, le parcours s'organise autour des six modules suivants :

Module 1 : Connaître les grands principes du code de la commande publique et ses nouveautés (19 octobre 2021 - Distanciel)



Le code de la commande publique et les principales évolutions réglementaires, l'essentiel des règles de passage des marchés publics, les différents types de procédure et de techniques d'achat (appel d'offres, procédure avec négociation, dialogue compétitif, accord-cadre, concours...), les marchés à procédure adaptée (MAPA), la réforme des CCAG

Module 2 : Situer le rôle et les compétences de la maîtrise d'ouvrage au sein du réseau d'acteurs (20 octobre 2021 - Distanciel)



Grandes phases d'une opération de construction et acteurs indispensables à sa réussite, missions et compétences de la MOA publique, périmètre et justification de l'externalisation par les maîtres d'ouvrages publiques, panorama des missions externalisables et des profils types de prestataires (mandataire, conducteurs d'opérations, assistants à maîtrise d'ouvrage...), compétences, pouvoirs d'action, droits et obligations de chacun des acteurs

Module 3 : Cadrer le démarrage d'une opération (16 novembre 2021 - Présentiel)



Expression de besoin des différentes parties prenantes, élaboration/pilotage du programme, enveloppe et financement des projets, règles d'or et principes d'élaboration des cahiers des charges, détermination des processus de réalisation

Module 4 : Contractualiser des formes d'externalisation classiques (17 novembre 2021 - Présentiel)



Conditions techniques et juridiques des différents types d'externalisation classiques : contrat de maîtrise d'œuvre (ex. loi MOP) et autres (AMO, conduite d'opération, CSPS, CT...), rédaction et passage de contrats, spécificités des cahiers des charges propres à chaque forme d'externalisation, choix des critères d'attribution des marchés

Module 5 : Mettre en œuvre des contrats globaux (14 décembre 2021 - Présentiel)



Conditions techniques et juridiques des différents types d'externalisation globales dont certains sont dérogatoires (conception-réalisation-exploitation maintenance, marchés globaux de performance, marchés globaux sectoriels...), marchés de partenariat, intérêts de chacun de ces types de contractualisation, spécificités des cahiers des charges de ces différents types de contractualisation, choix des critères d'attribution des marchés

Module 6 : Piloter un projet d'externalisation de la maîtrise d'ouvrage (15 décembre 2021 - Présentiel)



Analyse du contexte des projets pour choisir la meilleure externalisation, montages administratifs et financiers, relations entre les acteurs, planification et calendrier des opérations, gestion et suivi de budget, suivi des marchés et des garanties, CCAG applicable aux marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux dans le domaine de la construction, gestion des litiges, évolution/renouvellement des marchés

Vous êtes déjà experts sur certains sujets ? Optez pour un format « à la carte » en suivant 1 à plusieurs journées selon vos besoins ! Les places sont limitées ! Notez ces dates dès à présent dans vos agendas et prenez contact avec l'ENTPE pour réserver votre place !